



CERTIFICAT QUALIBAT 2016

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications mentionnées ci-dessous disponibles sur le site qualibat.com rubrique « Nomenclature ». Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



ACCREDITATION
N° 4 0523
LISTE DES SITES
ET PORTÉES DISPONIBLES
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E46672**

ÉDITÉ LE **24/03/2016**

VALABLE JUSQU'AU **31/03/2017**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/02/1987

Raison sociale : BALINEAU BATIMENT

Forme juridique : SARL

RUE JEAN FRANCOIS CAIL
85400 LUCON

Capital : 30 489

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON

Numéro Siret : 340 821 271 00020

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 85.04649 02

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA 106301816

Assurance Responsabilité Civile :
MMA 106301816

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2015

Téléphone : 02 51 56 17 71

Fax : 02 51 56 03 37

Portable :

Responsabilité légale :
BALINEAU KLÉBER PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : balineau.batiment@wanadoo.fr

CLASSIFICATION

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 3 064 336

Tranche de classification : CA6

Qualification Professionnelle

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution	Tranche partielle		Echéance
			Effectif	Tranche	
2111	Maçonnerie (technicité courante) et béton armé courant	20/12/2015	20	EFF2	19/12/2019
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	20/12/2015	20	EFF2	19/12/2019
3111	Tuiles canal (Technicité courante)	20/12/2015			19/12/2019
6311	Carrelages, revêtements (Technicité courante)	20/12/2015	20	EFF2	19/12/2019
Nombre total de qualifications : 4					
<p><i>L'attribution de certaines qualifications ou certifications induit une capacité pour l'entreprise à réaliser d'autres types de travaux connexes dans des activités ou spécialités généralement complémentaires. L'information des compétences induites est portée à la connaissance des prescripteurs dans la nomenclature et sur le certificat de l'entreprise. Cette information ne préjuge pas de l'obtention de la qualification ou certification correspondante pour l'entreprise qui en fait la demande</i></p> <p>Autres compétences induites : 1331-2151-2163</p>					

* ou du plus récent renouvellement

Pour connaître la signification des symboles, se reporter au verso

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

Je soussigné **BALINEAU KLEBER**,
gérant et associé unique de la EURL
BALINEAU BATIMENT, certifie que
la photocopie suivante est bien
conforme à l'original.
Fait à Luçon, le

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

**AGENCE
QUALIBAT**

Alain MAUGARD

Alain Maugard

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

CERTIFICAT QUALIBAT 2016

CERTIFICAT QUALIBAT 2016

CE CERTIFICAT ATTESTE

L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS recueillies et contrôlées sur l'établissement. Il garantit pour la (ou les) activité(s) dans laquelle il a été qualifié :

- qu'il est en règle avec les organismes fiscaux et sociaux (situation administrative et juridique) ;
- qu'il est assuré en responsabilité décennale et en responsabilité civile professionnelle (situation administrative et juridique) ;
- qu'il a fourni sur l'exercice précédent des données concernant son effectif en personnel et son chiffre d'affaires global hors taxes permettant d'évaluer son aptitude financière et de vérifier sa capacité propre à mener les travaux qui lui sont confiés (classification en **EN RÈGLE AVEC L'ADMINISTRATION FISCALE**) ;

À JOUR DE SES ASSURANCES

- qu'il a démontré son savoir-faire sur des chantiers similaires et justifié de moyens en matériel adaptés permettant de lui reconnaître une capacité technique matérialisée par un numéro de qualification à quatre chiffres (qualification professionnelle).
- qu'il dispose de moyens humains mobilisables dans l'activité pour laquelle il est qualifié (classification partielle).

Sur le certificat sont, par ailleurs, mentionnées la date d'attribution de la qualification (ou de son plus récent renouvellement) et la date d'échéance.

Dans la mesure où l'établissement a mis en place une démarche qualité **MAÎTRISE DU SAVOIR-FAIRE** ou environnementale certifiée par Qualibat, la certification de son système figure sur le certificat (système qualité ou système environnemental).

FORTE DE SES RESSOURCES HUMAINES

CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL (H.T.)	CLASSIFICATION	EFFECTIF MOYEN ANNUEL	CLASSIFICATION
Moins de 225 k€	CA 1	1 à 5	EFF 1
de 225 k€ à 450 k€	CA 2	6 à 20	EFF 2
de 450 k€ à 900 k€	CA 3	21 à 50	EFF 3
de 900 k€ à 1,35 M€	CA 4	51 à 100	EFF 4
de 1,35 M€ à 2,25 M€	CA 5	101 à 300	EFF 5
de 2,25 M€ à 5,50 M€	CA 6	Plus de 300	EFF 6
de 5,50 M€ à 11 M€	CA 7		
de 11 M€ à 22 M€	CA 8		
de 22 M€ à 55 M€	CA 9		
de 55 M€ à 110 M€	CA 10		
plus de 110 M€	CA 11		



Association loi 1901
55, avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16
www.qualibat.com

Version 18

